Bimestriel n° 499
Nov./déc. 2013 – 2 €

famille & éducation

Le magazine de l'Apel

Khan academy : des cours en ligne qui bousculent la classe P. 35

L'école ailleurs, c'est comment ? Zoom sur la Norvège P. 63

www.apel.fr

SPÉCIAL ORIENTATION

Les clés pour bien accompagner son enfant

apel

famille & éducation
Le magazine de l'Apel

Famille & éducation
277, rue Saint-Jacques,
75240 Paris cedex 05.
Tél. : 01 53 73 73 90.
Fax : 01 53 73 74 00.

DIRECTION
Directeur de la publication : Yves GEORGE
Directeur : Hervé JEAN

RÉDACTION
Rédactrice en chef : Sylvie BOCQUET
sylvie.bocquet@apelnationale.fr
Secrétaire unique de la rédaction
et suivi de fabrication : Claire ALMÉRAS
claire.almeras@apelnationale.fr

Ont collaboré à ce numéro :
François BOËDEC, Isabelle BOYAVALLE, Brigitte CANUEL, Diane de CLAIRVAL-BARBARA, Noémi CONSTANS, Lise DAVID, Lise DUPAS, Christine GOIRAND, Patricia GANDIN, Catherine GARY, Jean-Pierre KHATI, Emmanuelle MAIGNE, Françoise MAINE, Ermance MUSSET, Céline REBOUFAT

Assistante de la rédaction
Catherine BONNIN : 01 53 73 73 43
catherine.bonnin@apelnationale.fr

Conception, mise en pages et iconographie
Villeneuve & Associés. Tél. : 01 43 54 31 86
Direction : Bertrand de VILLENEUVE
Direction artistique et maquette :
Clémentine ROCOLLE

ADMINISTRATION :
Marie-Odile CHEVIGNON

PUBLICITÉ : MISTRAL MÉDIA
365, rue de Vaugirard, 75015 Paris
Tél. : 01 40 02 99 00.
Directeur du développement : David BICHOT
Chef de pôle : Laurent BERTAUX

PHOTOGRAVURE : ASTO-PCS
21-23, Bd Richard Lenoir, 75011 Paris

IMPRESSION : H2D
6, route de la Ferté-sous-Jouarre,
77440 Mary-sur-Marne

Édité par la Société d'édition de la FAMILLE ÉDUCATRICE
EURL au capital de 250 000 €
CCP Paris 931013 B
Siège social : 277, rue Saint-Jacques,
75005 Paris 65 B 04332
Associé unique : Apel
Gérant : Yves George
Tirage : 860 000 exemplaires
N° AIP : 0000832
ISSN 1249-2329
Dépôt légal : à parution
Prix de l'abonnement : 4,50 €

Tirage moyen : 806 000 exemplaires
Diffusion moyenne : 789 280 exemplaires

Accompagner l'orientation

© CHARLOTTE SCHOUSBOE

Le premier trimestre s'achève à peine et déjà des échéances incontournables nous obligent à penser à l'orientation de nos enfants.

Mais il est important de résister à une pression excessive, car notre rôle est avant tout de bien connaître les centres d'intérêt et les aptitudes de nos enfants, de les aider à articuler au mieux leurs rêves et la réalité, de favoriser les interactions riches et positives entre la famille, l'école et le monde extérieur. L'Apel travaille depuis plusieurs années à un accompagnement à l'orientation, qui a abouti récemment à la mise en place de comités de pilotage. Ceux-ci réunissent tous les partenaires de la communauté éducative, aux niveaux diocésains et au sein des établissements. Ainsi, les parents, les chefs d'établissement, les enseignants, les BDI Orientation et les services Information et conseil aux familles (ICF), sont autant d'acteurs qui ont chacun leur place et leur rôle à jouer pour aider les élèves à construire leurs projets personnels, à se découvrir eux-mêmes tout en découvrant le monde. Des projets que les jeunes feront évoluer en fonction de leur maturité et de leur curiosité, de leur parcours scolaire, mais aussi de leurs contacts extérieurs et de leurs expériences professionnelles. Dans ce domaine, l'Apel, avec l'appui de son réseau École et monde professionnel (EMP), peut les accompagner dans leur recherche de stages. L'Apel apporte son soutien, ses services et ses compétences pour que chaque jeune trouve sa voie, qu'il ait confiance en lui et en son avenir. Et leur avenir, commence avec nous…

« L'APEL APPORTE SON SOUTIEN, SES SERVICES ET SES COMPÉTENCES POUR QUE CHAQUE JEUNE TROUVE SA VOIE, QU'IL AIT CONFIANCE EN LUI ET EN SON AVENIR. »

Nous vous laissons découvrir ce numéro spécial orientation. Bonne lecture !

CAROLINE SALIOU,
PRÉSIDENTE NATIONALE DE L'APEL

FAMILLE & ÉDUCATION est le magazine de l'Apel, association des parents d'élèves de l'enseignement libre. L'Apel rassemble 850 000 familles au sein de 6 500 Apel d'établissement. Elle défend le libre choix de l'école et vous apporte informations et conseils tout au long de la scolarité de vos enfants dans l'Enseignement catholique.

RETROUVEZ CETTE RUBRIQUE SUR
www.apel.fr

Sommaire

.....Dans ce numéro

Novembre - décembre 2013

ON EN PARLE

On vous écoute 6

Restons zen 8

Ça vous concerne 10

L'Apel & vous 14
La théorie du genre : la position de l'Apel

Ce qui fait débat 16
Pour ou contre les cours en anglais à l'université ?

19 DOSSIER
Spécial orientation

Les clés pour bien accompagner son enfant

Calendrier de l'orientation 20

Faire ses études à l'étranger, chiche ! 22

Lycée professionnel et lycée agricole : deux voies pour réussir 24

Les entreprises recrutent des jeunes adaptables 27

Orientation : chacun a un rôle à jouer 28

33 Scolarité

Maternelle
Enfants solitaires : faut-il s'inquiéter ? 34

Primaire
Khan academy : des cours en ligne qui bousculent la classe 35

Collège
Les 4e font leur cinéma 38

Lycée
Comment rebondir après un échec au bac 40

Étudiants
"La prépa ne se réduit pas à un bourrage de crâne", entretien avec la sociologue, Muriel Darmon 42

ORIENTATION

Fiche métier
Le technicien de maintenance éolienne 45

Reportage photo
Du graffiti dans l'air 48

Témoignages d'élèves
« Chantiers internationaux : se rendre utile et découvrir un pays » 50

Méthodologie
Savoir prendre des notes 52

53 Éducation

Comprendre son enfant
Nos experts vous répondent 54

Interview
Christian Saint-Étienne, économiste 56

Paroles de parents
Parent d'élève, un métier d'avenir 60

Enquête
L'ÉCOLE AILLEURS, C'EST COMMENT ?
ZOOM SUR LA NORVÈGE 63

La foi en questions
- La question du genre 66
- Le billet du père François Boëdec 67

Carnet santé
- *Thigh gap* : quand les adoslescentes veulent perdre 25 kilos 68
- Covoiturage pour aller à l'école 70
- Scoliose : l'importance du dépistage précoce 72

73 Loisirs

Découvrir en famille
Des expositions pour leur faire aimer la science 74

Livres enfants & ados
Notre sélection "Pour les plus jeunes", "Pour les 8-12 ans" et "Pour les plus de 12 ans" 76

Multimédia
Jeux vidéo et culture numérique 78

Cinéma
Notre sélection "Avec les enfants", "Avec les ados" et l'actu DVD 79

Photo de couverture : Pierre-Emmanuel Rastoin © • **page « Sommaire » :** Kelly Schykulski, colagene.com - **Illustration :** Sabine Allard
Ce numéro comporte un encart **Complétude**, broché, diffusion régionale • un encart **Toutabo**, jeté sur la 4e de couverture, diffusion régionale • un encart **EAD**, jeté sur la 4e de couverture, diffusion régionale • un encart **Studyrama**, jeté sur la 4e de couverture, diffusion régionale • Un encart **Salon des séjours linguistiques et des voyages scolaires**, jeté sur la 4e de couverture, diffusion régionale.

SPÉCIAL ORIENTATION

Les clés pour bien accompagner son enfant

ILLUSTRATIONS DU DOSSIER RÉALISÉES PAR **KELLY SCHYKULSKI** POUR *FAMILLE & ÉDUCATION*

Calendrier de l'orientation

AU COLLÈGE - En 3e, choix de la voie générale, technologique ou professionnelle

1ER TRIMESTRE : phase d'observation et de réflexion

Réfléchir aux projets de l'enfant, en discuter avec lui pour l'aider à connaître ses goûts et ses centres d'intérêt, ses souhaits de stages… L'inciter à échanger avec d'autres adultes sur cette question.

2E TRIMESTRE : formulation des choix

EN MARS

C'est le moment de profiter des journées portes ouvertes organisées par les établissements : incitez votre enfant à y aller. C'est l'occasion pour lui de s'entretenir avec les élèves et les professeurs, de se renseigner sur un futur établissement…

→ *Proposez à votre enfant de faire la liste de ses centres d'intérêt.*

→ *Ne pas considérer coûte que coûte la filière générale. Les filières technologiques et professionnelles offrent, elles aussi, de belles opportunités.*

3E TRIMESTRE : choix définitif

AVRIL/MAI

Formulation, *via* la fiche navette, des souhaits définitifs d'orientation (2de générale et technologique, 2de professionnelle, CAP, maintien dans le même niveau). Attention ! C'est également le moment de remplir le dossier de demande d'affectation en lycée (pour l'enseignement public notamment).

MAI/JUIN

À partir de la demande d'orientation définitive de votre enfant, le conseil de classe formule une proposition d'orientation. Si elle est conforme à vos souhaits, elle devient alors une décision d'orientation, validée par le chef d'établissement. Dans le cas contraire, vous devez rencontrer le chef d'établissement pour exposer votre point de vue. Si le désaccord persiste, vous disposez de trois jours pour faire appel.

→ *Si votre enfant refuse de parler de son orientation, ou n'a pas d'idée très précise sur le sujet, conseillez-lui de se rendre au BDI Orientation de son établissement ou au service ICF départemental ou académique de l'Apel. Il faut que votre enfant prenne conscience que cette étape est importante et que, lui seul, peut faire ses choix d'orientation. Rencontrez aussi son professeur principal.*

AU LYCÉE - En 2de, choix de la série du bac

1ER TRIMESTRE : phase d'observation et de réflexion

Réfléchir à un projet d'orientation : approfondir la connaissance de soi (goûts, capacités, compétences), s'informer sur les filières de formation, rencontrer des professionnels et échanger avec eux. Dialoguer avec les enseignants *via* le webclasseur orientation, s'il y en a un dans l'établissement.

FIN NOVEMBRE/DÉBUT DÉCEMBRE

En fin de trimestre, faire le point avec son enfant sur ses projets.

2E TRIMESTRE : formulation des choix

FÉVRIER

Votre enfant exprime des vœux provisoires d'orientation : série de la 1re, maintien dans le même niveau…

MARS

Le deuxième conseil de classe de l'année formule un avis, au regard de ces vœux provisoires : "en bonne voie pour…", "doit faire ses preuves"… Il s'agit ici d'aider le jeune à approfondir son projet.

3E TRIMESTRE : choix définitif

MAI,

Le jeune formule des vœux définitifs, en fonction de son projet d'orientation : maintien de son 1er choix ou formulation d'autres souhaits.

DÉBUT JUIN

Le conseil de classe se prononce sur ces vœux et propose une orientation. Si elle n'est pas conforme aux vœux, le chef d'établissement, ou son représentant, doit rencontrer la famille. S'il confirme la proposition du conseil de classe, vous disposez de trois jours pour faire appel.

ATTENTION À LA 1RE

Il ne faut pas penser que la 1re est une année où on peut mettre de côté l'orientation en pensant que la question se posera en terminale. Pour les filières sélectives, les résultats scolaires de la 1re sont déterminants, votre enfant doit avoir ça en tête. Ensuite, certains concours ou présentations de dossier ont lieu très tôt pendant l'année de terminale. Il peut donc être judicieux de s'y préparer dès la 1re et de prendre le temps de se renseigner et d'explorer les possibles (forums des métiers, salons…).

EN TERMINALE - La procédure APB

LUNDI 2 DÉCEMBRE 2013

Ouverture pour les candidats du site d'information APB version 2013

→ *Astuce : prendre le temps de se familiariser avec cet outil, repérer les infos à communiquer et les préparer, commencer à rédiger des brouillons de lettres de motivation, à ordonner ses vœux...*

PHASES D'ORIENTATION ACTIVE

DU LUNDI 20 JANVIER AU JEUDI 20 MARS 2014

Formulation des vœux par les candidats

- **Mercredi 2 avril 2014 (au plus tard)**

Envoi des dossiers-papier, par les candidats.

- **Du vendredi 20 janvier au samedi 31 mai 2014**

Classement des vœux des candidats. Le lycéen doit alors bien réfléchir à son premier vœu.

PHASES D'ADMISSION

DU 7 JUIN AU 17 JUILLET

- **Première phase : du jeudi 12 au 19 juin**
- **Deuxième phase : du jeudi 26 juin au 3 juillet**
- **Troisième phase : lundi 14 au 21 juillet**

PROCÉDURE COMPLÉMENTAIRE

- **À partir du vendredi 27 juin**

Début des vœux de la procédure d'admission complémentaire.

Retrouvez toutes les dates et informations sur la procédure sur notre site www.apel.fr dans la rubrique "Orientation", "Inscription post-bac mode d'emploi ou sur le site www.admission-postbac.fr

ET AUSSI...

- **grandesecoles-postbac.fr**

Ouverture des inscriptions le 5 janvier 2014 Parallèlement : salons, journées portes ouvertes, forums métiers. Ces informations doivent se trouver en principe sur l'espace classe du webclasseur orientation, quand il y en a un dans l'établissement.

→ *Il faut être sincère dans l'ordre de ses vœux, les établissements n'ont pas accès à l'ordre des vœux des candidats.*

→ *À Noël, les démarches d'orientation doivent déjà être enclanchées : se renseigner sur les dates des concours, des inscriptions, sur les modalités d'inscriptions, etc.*

→ *Accompagnez votre enfant dans ses recherches et tests sur Internet. Les sites sont denses et parfois se perdent dans les méandres de l'information. Un test seul, n'est pas une réponse à prendre au pied de la lettre, mais il donne des idées, des pistes pour qu'une discussion s'engage.*

→ *Pendant la phase d'orientation active, celle de la formulation des vœux, il ne faut pas hésiter à mettre toutes les formations que l'on pense possible. Après le 20 mars, il ne sera plus possible d'ajouter une formation.*

→ *Attention, toutes les formations ne sont pas sur APB, comme par exemple Sciences Po.*

→ *Mettre bien en 1er vœu, son premier choix. Car si le 1er vœu est accepté, on est démissionné des autres.*

→ *Si votre enfant ne vise que des filières sélectives, il ne doit pas oublier d'inscrire dans sa liste de vœux des universités car s'il n'est pris dans aucun de ses choix, il pourra s'inscrire dans une université, uniquement si elle figure dans la liste de ses vœux.*

Pour aller plus loin

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR LES SALONS ET MANIFESTATIONS LIÉES À L'ORIENTATION SUR WWW.APEL.FR, DANS LA RUBRIQUE FAMILLE & ÉDUCATION.

Faire ses études à l'étranger, chiche !

S'inscrire dans une fac européenne sans passer par la case Erasmus ? Revenir avec un diplôme made in Canada ? Avec de la ténacité (et un petit pécule), c'est faisable. **Petit guide à l'usage des étudiants migrateurs et des familles.**

On les appelle les "*free movers*". L'anglicisme désigne les jeunes, partis se former à l'étranger, sans passer par un programme d'échange de type Erasmus. En 2011, on recensait 58 804 étudiants français dans ce cas[1]. À qui cette aventure correspond-elle ? À des jeunes audacieux et très autonomes, surtout s'ils partent après le bac. *« Il faut être débrouillard, prudent, souple et tolérant »*, complète Eugénie Noel, partie à 18 ans pour New York et revenue quatre ans plus tard, bilingue et munie d'un bachelor 2, *in english langage and littérature*, de la Pace University.

Attention, un séjour hors des frontières ne convient pas à tous les projets professionnels. Votre enfant pourra-t-il trouver du travail en France avec le titre obtenu à l'autre bout du monde ? Renseignez-vous auprès du centre Enic-Naric, qui délivre des attestations de diplômes étrangers (*voir encadré site internet*), de conseillers d'orientation ou d'organismes professionnels. Rien n'empêche toutefois de faire une partie des études à l'étranger et de les compléter par une formation en France.

Le timing à respecter

Pour mener à bien ce projet, mieux vaut s'y prendre un an, voire un an et demi, à l'avance. Sachez que les universités d'Oxford et de Cambridge ferment les inscriptions à la mi-octobre de l'année précédente ! Mais en général, les autres attendent début janvier. Par ailleurs, il faut accomplir les démarches dans l'ordre suivant : présélectionner des établissements et s'inscrire à un test de langue, puis constituer le dossier d'inscription, et enfin fixer un rendez-vous pour obtenir le visa.

Le degré de sélection varie selon les pays. Il est plus facile d'intégrer une université en Allemagne qu'aux États-Unis. Quelle que soit la destination, il faut s'attendre à remplir un dossier d'inscription épais, avec lettre de motivation détaillée, recommandations, etc. Contactez les responsables de l'international des universités pour savoir si votre enfant a ses chances. De nombreux établissements exigent aussi un niveau élevé dans la langue du pays, attesté par un test internationalement reconnu, comme le TOEFL ou l'IELTS (*International english testing system*) pour l'anglais.

Si l'on se rend hors d'Europe, il faut un passeport et un visa d'étudiant. Pour obtenir ce dernier, il faut au préalable avoir été accepté dans un établissement et prouver que l'on aura les ressources financières nécessaires. Contactez le consulat à l'avance (grosso modo, en janvier pour un départ en septembre) car les délais pour obtenir un rendez-vous sont longs.

Un budget conséquent

La note, salée quoi qu'il arrive, diffère selon les pays. En Allemagne, le coût d'une année dans une université publique varie entre et o et 500 euros selon les Länder. Aux États-Unis, l'année de bachelor démarre à 9 000 euros, mais peut coûter six fois plus. Au Canada, c'est moins onéreux, mais cela se compte

ENCORE + D'ERASMUS

Malgré une alerte fin 2012 – on croyait son budget menacé –, Erasmus, 26 ans cette année, se porte bien. En 2011-2012, 33 269 étudiants français ont profité de ce célèbre programme d'échange européen, qui s'est élargi avec succès aux stages, en 2007. De 2014 à 2020, il entamera un nouveau cycle. Rebaptisé Erasmus+, il englobera tous les programmes de mobilité européenne (Leonardo, Comenius…). Sous réserve que le projet soit voté par le Parlement européen fin 2013, il devrait bénéficier d'un budget, de 15 milliards d'euros (en forte hausse), favoriser la mobilité des élèves issus des voies professionnelles et technologiques, et proposer aux étudiants en master un service de garantie de prêts, tout en maintenant son offre de bourses.

aussi en milliers d'euros. À cela, il faut ajouter le coût des fournitures scolaires, qui grimpe facilement à 800 euros. Aux États-Unis, Eugénie a appris à ruser. *« On peut se grouper pour louer des livres ou les acheter d'occasion, et ne dépenser que 150 € par an »*, explique-t-elle. Quant au budget "gîte et couvert, il varie entre 400 et 1500 € par mois, selon le type de logement : colocation et chambre sur le campus font chuter la note.

Soyons clairs, hors Erasmus, vous trouverez peu d'aides à la mobilité pour des étudiants en premier cycle. Les conseils régionaux proposent des bourses, mais il faut, en général, être inscrit dans un établissement français. En second cycle, les cordons se délient. Dernier point, si votre enfant s'établit hors d'Europe, il n'aura pas forcément l'autorisation de travailler en dehors du campus, où l'on trouve toutefois facilement des jobs.

Et après ?

La reconnaissance des diplômes étrangers n'est pas une science exacte. Un *free mover* averti sait qu'il peut perdre un à deux semestres dans l'aventure. Il gagne en revanche un indéniable enrichissement personnel. *« Cela m'a ouverte sur les autres et le monde »*, assure Eugénie qui a décidé, au retour, de devenir professeur des écoles. *« En classe, je privilégie les recherches personnelles des élèves, le côté ludique et cela me vient des USA. »*

NOÉMI CONSTANS

1. Source : Unesco Institute. Ils étaient 57036, en 2010.
2. Équivalent anglo-saxon de notre licence, d'une durée de quatre ans en général.

EN SAVOIR PLUS

OUVRAGES

Étudier à l'étranger,
l'Onisep, 9 €.

Partir étudier à l'étranger,
l'Étudiant, 12,90 €

SITES

- **ciep.fr** (rubrique "Enic-Naric")
- **euroguidance** et **ec.europa.eu/ploteus** (l'enseignement supérieur en Europe)
- **paris.daad.de** (études et bourses en Allemagne)
- **fulbright-france.org** (idem aux États-Unis)
- **ucas.com** (Royaume-Uni)

Par ailleurs, le site Internet de nombreux organismes s'intitule study in + le nom du pays d'accueil.
Ex. : **studyincanada.com**

Vous trouverez aussi des infos sur les sites des ambassades.

Lycée professionnel et lycé
deux voies pour réussir

Un tiers des lycéens français suivent la voie professionnelle, où ils sont heureux d'étudier : 83 % d'entre eux préfèrent le lycée professionnel au collège et 55 % au lycée général, selon une enquête de l'Afev, réalisée en 2013. Quant au lycée agricole, il est la plupart du temps méconnu. **Voici cinq bonnes raisons de considérer ces deux voies comme des voies de réussite.**

Pour aller plus loin

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS SUR LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES, DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE ET SUR L'ALTERNANCE SUR WWW.APEL.FR, RUBRIQUE FAMILLE & ÉDUCATION.

Une offre variée de formations

Un élève qui opte, après la 3e, pour le lycée professionnel, peut préparer en deux ans un certificat d'aptitude professionnelle (CAP), s'il a déjà choisi un métier. La plupart du temps, pourtant, il entre en 2de professionnelle pour obtenir, en trois ans, un baccalauréat professionnel dont on recense, aujourd'hui près de 80 spécialités, dans des secteurs d'activité extrêmement divers (industrie, bâtiment, aéronautique, automobile, commerce, tourisme et hôtellerie, mode, métiers d'art et du design, service aux personnes...). Même chose pour le lycée agricole. Lui aussi, propose un éventail de formations particulièrement large puisqu'on estime à plus d'une centaine le nombre de métiers de la nature et du vivant auxquels il donne accès dans des domaines, là encore, très différents les uns des autres (forêt, horticulture, paysage et aménagement, cheval, élevage, vigne, environnement, agroalimentaire, machinisme, agriculture, biotechnologies et laboratoires ou encore gestion, vente, commerce, services aux personnes et aux territoires...). Le lycée agricole propose, d'ailleurs, à l'issue d'une classe de 3e, trois filières bien distinctes conduisant à la préparation de diplômes de niveaux différents : une filière professionnelle conduisant à un CAPA (certificat d'aptitude professionnelle agricole) ou à un bac pro, une filière technologique débouchant sur un bac technologique sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV) et une filière générale pour préparer le bac S, spécialité écologie-agronomie et territoires, avec exactement les mêmes matières générales et les mêmes horaires que dans les lycées généraux de l'Éducation nationale.

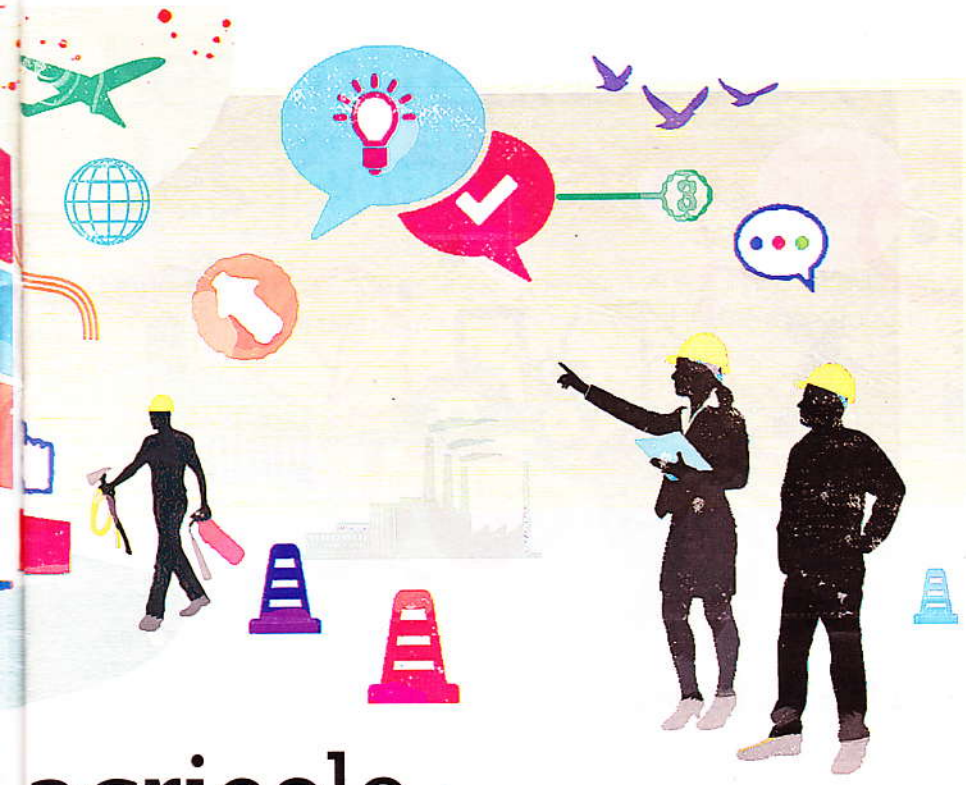

agricole :

Un enseignement ancré dans la réalité

Beaucoup de jeunes arrivent en 2de professionnelle en ayant souffert d'avoir eu, pendant quatre ans, à écouter des cours magistraux qui les ennuyaient. Or, dans l'enseignement professionnel, ils constatent, d'emblée, avoir changé d'univers. *« L'enseignement général diminue tandis que les matières professionnelles occupent 50 % de leur emploi du temps »*, explique Laurence Milet, directrice du lycée professionnel Françoise Cabrini, à Noisy-le-Grand (93). *« Ils vont sur des plateaux techniques parfois pendant des demi-journées complètes et font aussi des stages (vingt-deux semaines en tout sur trois ans), qui les font se frotter à la réalité de l'entreprise. »* Dans un lycée agricole, les cours théoriques sont également toujours étroitement liés à un enseignement pratique. Selon la spécialité qu'ils ont choisie, mais quel que soit le niveau de formation, les élèves doivent toujours passer du temps dans la ferme, le centre équestre ou le magasin adjacents au lycée et, que ce soit par le biais de visites d'entreprises et d'exploitations ou de stages obligatoires, tout est fait pour les mettre au contact des professionnels. D'ailleurs, pour donner davantage de sens aux apprentissages, les enseignants s'efforcent de travailler en pluridisciplinarité. Pour traiter un chapitre sous différents angles, il n'est pas rare que les élèves se retrouvent, pendant deux ou trois heures, face à plusieurs enseignants en même temps. Si, par exemple, le sujet du jour est celui de la vache laitière, trois professeurs vont intervenir : le professeur de zootechnie pour parler de la vie de l'animal, celui d'agronomie, puisque la vache mange de l'herbe et celui de gestion pour aborder la question de la production laitière.

De bonnes chances de réussite aux examens

Contrairement à ce qui se passe dans la voie générale ou technologique, le lycée professionnel comme le lycée agricole pratiquent (sauf pour le bac S) le contrôle en cours de formation (CCF) : durant les trois années, les élèves passent, à plusieurs reprises, au sein de leur lycée, des épreuves, préparées par leurs professeurs, qui comptent pour 50 % dans l'obtention du diplôme. Les stages effectués pendant la formation débouchent également sur des notes qui permettent souvent de gagner des points. Reste que pour assurer la réussite de ses élèves, le lycée agricole présente un avantage supplémentaire : à quelques exceptions près, les établissements sont souvent de petite taille (de 250 élèves en moyenne) avec, par classe, des effectifs plutôt réduits (autour d'une vingtaine d'élèves). Surtout, comme ils recrutent souvent leurs élèves au niveau départemental, voire régional, et parfois même national, la plupart sont dotés d'internats, où les jeunes peuvent bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

L'avis de

ÉRIC M'FARREDJ, adjoint du directeur diocésain pour le 2nd degré, à Saint-Denis (93)

« Préparer son orientation en amont »

« Un élève qui mûrit son projet d'entrer en lycée professionnel ou agricole dès la 3e, donc qui ne subit pas son orientation, optimise ses chances d'y réussir. Il lui faut d'abord bien choisir son stage d'observation en entreprise de 3e, mais également se rendre dans les salons (de l'ADREP en janvier, de L'Étudiant, de Studyrama...), ainsi qu'aux journées portes ouvertes des lycées. Il y rencontrera des enseignants, des élèves et y découvrira un univers bien différent de celui du collège. Enfin, beaucoup d'établissements accueillent volontiers des collégiens pour une demi-journée d'immersion. Il ne faut pas se priver de cette opportunité. »

De plus en plus de poursuites d'études

Les bacheliers des lycées professionnels visent, désormais, de plus en plus haut. S'il vaut mieux, pour eux, éviter la préparation d'une licence à l'université qu'ils ont très peu de chances d'obtenir, ils sont de plus en plus nombreux à prolonger leur cursus en préparant une formation complémentaire et – principalement dans la filière tertiaire – à briguer un DUT et surtout un BTS, en deux ans(1). D'ailleurs, s'ils ont obtenu la mention bien ou très bien au bac, une place en STS leur est, en principe, garantie. En fait, c'est en choisissant le BTS en alternance qu'ils ont le plus de chance de réussir. Même si leur niveau dans les matières générales est fragile, ils sont – grâce à leurs stages – mieux armés, en entreprise, que les bacs généraux et technologiques avec lesquels ils sont en concurrence. Quant aux jeunes des lycées agricoles, dotés d'un bac pro, un sur trois poursuit dans l'enseignement supérieur agricole pour préparer un BTSA, voire une licence professionnelle. Les lycées agricoles fonctionnant en réseau, ils n'ont, en effet, aucun mal à en trouver un qui les accueille. Les bacheliers technologiques STAV et les bacheliers S se dirigent, pour leur part, le plus souvent dans les cinq écoles du réseau de l'enseignement agricole privé préparant au master (bac + 5) et au diplôme d'ingénieurs en agriculture(2).

Une bonne insertion dans certaines formations

Selon une étude du Céreq(3), menée en 2010, il y a une grande disparité selon les spécialités pour accéder à l'emploi et, parfois même, la spécialité importe davantage que le niveau de diplôme. Dans certaines, pourtant, (spécialités agricoles, travail du bois, mécanique auto, génie climatique...) mieux vaut détenir un bac pro qu'un CAP, tandis que dans d'autres encore (commerce et vente, comptabilité et gestion, secrétariat et bureautique) le BTS ou le DUT est devenu le sésame pour entrer dans la vie active. Les élèves dotés d'un BTS agricole bénéficient, pour leur part, d'une excellente insertion sur le marché du travail. D'ailleurs, les métiers de la nature et du vivant manquent de bras puisqu'on y enregistre plus d'offres que de demandes.

LISE DUPAS

(1) Selon les chiffres de la DEPP, le taux de réussite des bacheliers professionnels est de 2 % en licence, 9 % en DUT et 51 % en BTS.
(2) Avec des options et des spécialités très variées (développement durable, géologie, sécurité alimentaire, protection des cultures....). Liste complète des établissements et des formations sur le site du CNEAP : www.cneap.fr/.
(3) Bref du Céreq n°303 de décembre 2012.

L'avis de

BERNARD MICHEL, directeur du lycée technologique et professionnel Saint-Louis, à Crest (26), et vice-président de l'UNETP (Union nationale de l'enseignement technique privé).

« Élève ou apprenti ? »

« Tant dans les lycées professionnels relevant du ministère de l'Éducation nationale que de l'Agriculture, un jeune peut avoir envie, à un moment ou un autre de son parcours, de changer de statut, de passer de celui d'élève à celui d'apprenti. Ce peut être un pari gagnant à condition, quand même, de pouvoir tout mener de front : les journées de travail quand il est chez son employeur, les cours et le travail personnel quand il est au centre de formation. Donc, finalement des semaines très chargées. »

Les entreprises recrutent des jeunes adaptables

Les jeunes et le monde professionnel sont-ils en phase ? L'avis d'Isabelle Wackenheim, consultante en management des ressources humaines et dotée d'une longue expérience du recrutement en entreprise.

Existe-t-il un décalage entre les projets professionnels des jeunes et ce que les entreprises attendent d'eux ?

ISABELLE WACKENHEIM : Les jeunes savent qu'ils arrivent dans un monde professionnel fluctuant, où rien n'est acquis et ils sont préparés à cette pression du changement permanent. En revanche, ils ont une notion du temps différente de celle de l'entreprise. Dans un marché du travail difficile, ils doivent vite saisir des opportunités professionnelles. Aussi, n'hésitent-ils pas à aller voir ailleurs si leur job ne les satisfait pas. Leurs comportements reflètent souvent l'évolution de la société. Aujourd'hui, les frontières entre la vie privée et le travail s'estompent. D'où la capacité des jeunes à rester concentrés, tout en surveillant leur page Facebook !

Bien sûr, ils n'ont pas le même rapport à l'autorité que leurs aînés, mais l'entreprise a elle-même changé. Traditionnellement, dans les pays méditerranéens, comme la France, le poids de la hiérarchie était fort. Alors que du côté anglo-saxon la logique du contrat prévalait, une vision qui rejoint celle de la jeune génération. Et les entreprises françaises, qui s'organisent de plus en plus autour de projets, s'adaptent à cette évolution.

Pour quelles raisons embauche-t-on un jeune plutôt qu'un candidat plus expérimenté ?

I. W. : Quel que soit l'âge, l'entreprise s'intéresse aux candidats adaptables et dotés d'une *« intelligence sociale »*, c'est-à-dire, ceux qui sauront le mieux comment travailler ensemble. S'agissant des jeunes, c'est avant tout leur motivation et leur énergie qui attirent les recruteurs. Mais les entreprises ne suivent pas toutes la même ligne. Certaines, comme L'Oréal, misent sur les jeunes : elles les embauchent à la sortie de l'école et les font grandir. D'autres, préfèrent les recruter clés en main après une première expérience, pour ne pas avoir à les former. Il arrive aussi qu'à compétences égales, on préfère un junior à un senior, parce que cela coûte moins cher.

La relation entre jeunes et entreprises peut-elle encore s'améliorer ?

I. W. : Je me souviens d'un manageur qui avait repéré un jeune très brillant dans son équipe et voulait le faire évoluer. Il lui propose donc d'assister à certaines réunions, et le salarié lui répond : *« D'accord, mais combien tu me donnes en plus ? »* Entre les deux, l'incompréhension était totale ! Pour éviter ce type de malentendu, mieux vaut ne pas réagir à chaud, et expliquer de manière factuelle la façon dont on voit les choses. Mais dans l'ensemble, les choses se passent bien. Pour moi, la génération Y n'existe pas : ou alors elle est multiple et pas du tout synonyme de désinvestissement.

PROPOS RECUEILLIS PAR
NOÉMI CONSTANS

Orientation : chacun à un rôle à jouer

Au moment où les questions d'orientation se posent, le jeune n'est pas seul : les parents, les enseignants et membres de l'équipe éducative, les amis, les professionnels et associations dédiées au rapprochement entre l'école et l'entreprise peuvent l'aider. **Témoignages.**

SYLVIE, maman de 5 enfants, âgés de 22 à 11 ans.

« Chaque enfant est différent et son choix d'orientation nous "tombe" dessus ! Avec mon mari nous valorisons tous les talents de nos enfants. Nous parlons d'orientation, mais sans être trop intrusifs et surtout nous ne faisons pas de projets à leur place. Ce qui compte, c'est qu'ils aient confiance en eux, qu'ils soient bien et alors ils feront les bons choix d'orientation. L'aîné suit une école d'art et vient d'intégrer l'école 42 (école créée par Xavier Niel, fondateur de Free), le second est en école de commerce après un bac hôtellerie, la troisième passe un bac ES et envisage des études de droit. Chacun est assez serein dans ses choix et suit la route que lui-même a tracé."

JULIEN VASSEUR, directeur national de l'association Entreprendre pour apprendre France (EPA)

« Les jeunes s'en sortiront d'autant mieux plus tard qu'ils seront capables de gérer un projet, de concrétiser une idée. C'est ce que nous tentons de leur apprendre, en les faisant agir. Le temps d'une année scolaire, dans leur établissement, ils montent, en grandeur réelle, une mini-entreprise. Accompagnés d'un enseignant et d'un entrepreneur, ils trouvent d'abord une ou plusieurs idées de création d'entreprise et font une étude de marché. Une fois l'idée validée, ils créent leur structure, ouvrent leur compte en banque et se répartissent les rôles, en occupant l'un des postes de l'entreprise. Par la suite, ils produisent leur bien ou leur service et le commercialisent, les gains qu'ils en retirent étant souvent reversés à des associations caritatives. En fin d'année, les mini-entrepreneurs exposent leurs activités et sont évalués lors de championnats qui ont lieu au niveau régional, puis national, mais également européen. L'expérience peut être menée à partir de la 4e et concerne, à chaque fois, une vingtaine d'élèves.»

PHILIPPE LERIGOLEUR, directeur du collège Notre Dame du Bon Conseil, à Nantes (44)

« Il faut anticiper, faire réfléchir les élèves en amont, en les aidant à mieux se connaître, à explorer toutes les pistes possibles qui s'offrent à eux. C'est la raison pour laquelle j'incite mes enseignants à bien s'informer eux-mêmes sur les différentes filières afin qu'ensuite, ils soient en mesure de faire cheminer leurs élèves dès la 4e, au moment où ils commencent à être réceptifs. Travailler sur l'orientation, ce n'est pas un détail. C'est essentiel.»

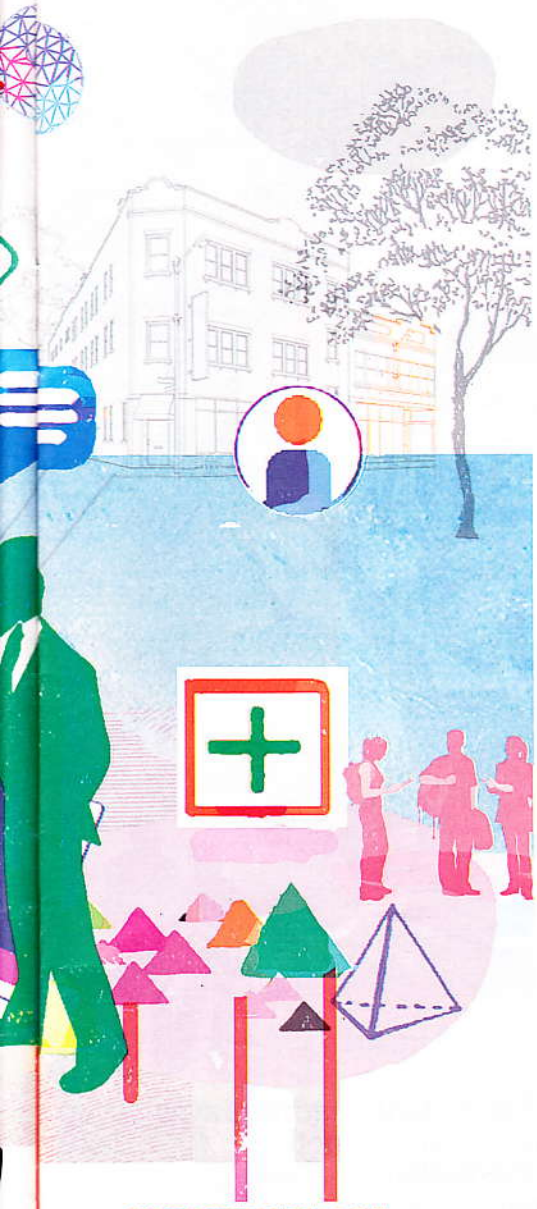

À savoir

QUEL ACCOMPAGNEMENT À L'ORIENTATION AU SEIN DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE ?

Faire de l'accompagnement à l'orientation une priorité s'inscrit dans la démarche de l'égalité des chances portée par l'enseignement catholique et soutenue par l'Apel. En permettant à chaque élève de bénéficier à la fois d'un accompagnement personnalisé et collectif, le jeune va pouvoir construire ses choix, avec l'attention indispensable de ses éducateurs : parents et équipe éducative.
La mise en place d'une équipe de pilotage d'accompagnement à l'orientation dans l'établissement, l'utilisation du webclasseur orientation, les entretiens individualisés et les propositions du BDI Orientation sont autant de chances pour l'élève. C'est ainsi qu'il pourra, le plus tôt possible, envisager les différents projets qui donneront sens à ses apprentissages et l'envie de progresser.

Martine Carré, responsable du service ICF (Information et conseil aux familles) de l'Apel nationale.

CHRISTIAN PLACE, responsable du BDI Orientation au collège La Salle, à Pringy (74)

« Nous ne sommes pas des conseillers d'orientation, seulement des parents qui tentons d'aider les jeunes à se repérer dans les méandres de l'orientation. Après les avoir convaincus que c'était un sujet sérieux et incontournable, nous leur fournissons toute une batterie d'outils en leur donnant la méthode pour bien s'en servir. À charge, pour eux, ensuite, de les utiliser à la maison, sur leur ordinateur. L'idée, c'est avant tout de les responsabiliser et de les rendre autonomes.»

KARL FALGUÈRE, enseignant en mathématique, au collège Notre Dame de Mont Roland, à Dole (39)

« Dans notre collège, nous avons un protocole d'accompagnement à l'orientation. En 6e, les élèves travaillent sur la connaissance de soi, en 5e et 4e, sur la connaissance des métiers et des formations, et en 3e, sur le choix de l'établissement. En temps que professeur principal, je travaille avec les élèves le projet d'orientation, 1 heure par semaine, pendant l'heure de vie de classe. Par exemple, en décembre, des collègues et des élèves du lycée voisin viennent présenter leur établissement général et professionnel, ainsi que les différentes filières. La rencontre se fait en grand groupe, puis en atelier, en fonction de l'intérêt de chacun. Mais, il est parfois difficile de motiver les élèves sur ces questions d'orientation qui leur paraissent très éloignées. Je suis surtout surpris de rencontrer des élèves qui se dévalorisent et qui ne visent pas assez haut. À 14 ans, les jeunes devraient rêver beaucoup plus. Je remarque aussi que les garçons se projettent plus que les filles qui sont plus terre à terre et inquiètes. Officiellement, le vrai palier d'orientation est à la fin de la seconde. Alors, je pousse facilement des jeunes qui doutent à tenter une seconde générale parce qu'on ne sait jamais comment ils vont se comporter au lycée. Chaque élève a une histoire et nous devons y répondre. C'est un travail que nous menons en équipe, avec les autres enseignants et le chef d'établissement.

L'avis de l'apel

L'orientation est une étape importante dans la vie d'un jeune. Elle se présente à un âge où il a encore beaucoup de difficulté à se projeter dans le monde professionnel. Ses goûts sont à peine affirmés et pourtant il faut faire un choix ! L'Apel nationale, consciente de ces enjeux, accompagne les familles et les jeunes grâce à son service ICF et au sein des BDI Orientation. Le jeune y trouve un appui dans la recherche et le décryptage de l'information sur l'orientation sous toutes ses formes.»

Catherine Romuald, membre du Bureau national de l'Apel

Pour aller plus loin

Retrouvez sur notre site internet www.apel.fr, à la rubrique "Famille & éducation" les informations sur les associations partenaires du réseau EMP de l'Apel.

CLAUDE, papa de deux filles de 34 et 18 ans.

Selon moi, le plus important pour l'orientation, c'est le travail de connaissance de soi, qui doit commencer au collège. Savoir ce que l'on aime, ce qu'on veut faire ou non… Et mon expérience me montre que cette découverte ne doit se faire ni avec les enseignants, parce qu'ils ont un rapport d'autorité, ni avec les parents qui ont un rapport affectif à leur enfant. Les jeunes doivent pouvoir engager une discussion ouverte et sans a priori, de personne à personne, avec des professionnels. Accompagner son enfant, c'est, au moment des recherches (qui parfois vont dans toutes les directions) et des choix, prendre le temps de beaucoup discuter. Et aussi d'aller, avec lui, à la pêche aux infos sur les salons et lors des journées portes ouvertes.

ISABELLE ANDRIEU, co-présidente de l'association Crée ton avenir

Nous souhaitons faire comprendre aux élèves que les compétences acquises à l'école et en dehors de l'école leur serviront dans l'entreprise. Pour cela, nous avons développé plusieurs programmes qui se déroulent le plus souvent hors temps scolaire, dans les MJC, les maisons des adolescents, le mercredi ou le soir, en soutien scolaire. C'est le cas d'Idées en main, où les jeunes de 12 à 14 ans expérimentent la démarche entrepreneuriale. Mais grâce au programme Stages en main nous pouvons aussi les accompagner, au sein d'une entreprise, lors de la séquence d'observation en milieu professionnel qui se déroule en 3ème ou en 2nde afin que ce premier contact avec le monde du travail soit une expérience pleinement réussie.»

PASCALE MORIN, responsable du BDI Orientation au lycée Notre-Dame de Bon Secours, à Perpignan (66)

Savoir décrocher un stage en se mettant dans la situation d'un demandeur d'emploi, c'est ce que nous essayons de démontrer aux élèves de 2de. Nous leur expliquons comment faire un CV et leur apprenons à prendre un rendez-vous par téléphone. Puis, nous leur faisons écrire une lettre de motivation en insistant bien sur le fait qu'elle doit toujours être en adéquation avec l'entreprise souhaitée. Nous avons la chance, en général, de la connaître puisque, le plus souvent, elle fait partie de la liste des entreprises que nous leur avons fournie. Reste alors le troisième volet de notre formation : la simulation d'entretiens d'embauche, qui suscite beaucoup d'engouement.»

CHLOÉ, 18 ANS

On parle beaucoup avec les copains de notre orientation. En seconde ou première, nous prenons ça un peu à la rigolade, nous sommes, surtout en filière générale, là parce que nous ne savons pas trop ce que nous voulons faire. Mais dès qu'APB arrive, alors là, ça devient sérieux, et, entre nous, nous discutons beaucoup de nos choix, et de la stratégie à adopter. Avec les copains, la discussion prend plutôt une forme de débat, on s'écoute surtout. J'étais en terminale L et j'hésitais beaucoup entre le droit ou l'art. Mes amies, sans jugement, m'ont posé des questions pour comprendre pourquoi ces deux filières m'intéressaient, surtout le droit qui semblait moins me correspondre. Et ces questions m'ont permis de réfléchir. »

Apel service

Des difficultés avec vos enfants ?

« Mon enfant a besoin d'un projet d'accueil personnalisé (PAI). Qui dois-je contacter ? »

DES EXPERTS, CONSEILLERS SCOLAIRES, PSYCHOLOGUES ET JURISTES vous répondent

N°Azur 0 810 255 255

(prix d'un appel local)

QUE VOUS SOYEZ EN PROVINCE OU À PARIS.

- N'hésitez pas à les appeler. Vos appels sont anonymes.
- Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

apel